



natura

BASSE VALLÉE DU DOUBS

Département du Jura

Altitudes : 178 – 208 m

Surface indicative : 3 804 ha

Référence : FR4301323 – (SIC)

FR4312007 - ZPS

20 communes concernées :

Annoire	Gevry
Asnans-Beauvoisin	Longwy-sur-Doubs
Baverans	Molay
Brevans	Neublans-Abergement
Champdivers	Parcey
Chaussin	Peseux
Choisey	Petit-Noir
Crissey	St-Baraing
Dole	Rahon
Falletans	Villette-les-Dole

NATURE DU SITE

Vallée inondable – Habitats d'eaux douces – Formations herbacées naturelles et semi-naturelles – Forêts

DESCRIPTION DU SITE - INTERET

Avec la Saône dont il est l'affluent principal, le Doubs est le plus important cours d'eau du centre-est de la France. Son histoire est mouvementée et sa vallée riche en activités humaines. Il naît sur le territoire de la commune de Mouthe, à 945 m d'altitude, d'une exsurgence au pied du massif boisé du Noirmont. 90 km à vol d'oiseau séparent la source de la confluence avec la Saône, mais une série de plis montagneux a fortement accru sa longueur.

Après un parcours montagnard encaissé dans le Jura plissé, le Doubs change d'orientation et se dirige vers le sud-ouest, dans une vallée relativement étroite. En amont de Dole, la pente diminue nettement et la rivière développe de nombreux méandres dans un lit majeur* atteignant 2 km de large. A l'aval de l'agglomération de Dole, au niveau de Parcey, elle reçoit la Loue, son principal affluent, puis gagne la plaine de la Saône avec laquelle elle conflue à Verdun-sur-le-Doubs, à 180 m

d'altitude, après un dénivelé total de 765 m et 430 km.

La majeure partie de la basse vallée du Doubs est tapissée d'alluvions récentes, d'origine jurassienne, composées à 90 % de cailloutis grossiers à éléments calcaires dominants. L'histoire géologique de la rivière et de la région font que des alluvions d'origine alpine et vosgienne sont également présentes en basse vallée.

Le régime hydrologique est principalement de type pluvial. Le système de digues actuel est suffisant pour maîtriser les crues les plus fréquentes. Le Doubs bénéficie d'un certain espace de liberté au sein de cet interdigue.

La multiplicité des situations topographiques, hydriques et pédologiques créées par la dynamique du Doubs, sa capacité à les rajeunir et les relations entre chenal principal, nappe et systèmes latéraux, sont à l'origine d'une extrême diversité d'associations végétales et d'espèces.

Les **formations ligneuses** se composent de **forêts riveraines** relictuelles du fait des anciens déboisements effectués dans la vallée et surtout de la granulométrie peu favorable des sols.

En liaison avec ces forêts riveraines, on rencontre des **saulaies arborescentes** à Saule blanc, typiques des vallées alluviales à sédiments grossiers et à dynamique importante et des **saulaies basses** à saule gris, association d'un grand intérêt biogéographique.

Sur certains tronçons (digues, enrochements de berges), la disparition des formations arborées de saules est liée à la réduction de la dynamique fluviale et à l'abaissement de la nappe phréatique (extractions de graviers en particulier, enfouissement du lit du cours d'eau, pompages divers...).

Les milieux ouverts se composent de **prairies et de pelouses** :

- le groupement dominant de la vallée est représenté par des **prairies mésophiles*** appartenant à l'arrhénathéraie*. Elles sont fauchées en juin puis généralement pâturées.

- les sols les plus secs et les plus filtrants présentent des **pelouses xérophiles*** peu développées et qui semblent se maintenir. Elles possèdent de nombreuses espèces subméditerranéennes rares.

- les dépressions sont colonisées par un groupement d'Europe centrale, rarissime en France et riche en espèces rares.

- les milieux humides à sols hydromorphes* sont colonisés par des **prairies hygrophiles*** très fragmentaires.

- les "mortes" abritent des **phalaridaies** (formation végétale à Phalaris), groupement bien répandu et disséminé dans toute la vallée.

- enfin, les lieux inondés toute l'année, abritent des **formations à Glycérie** ainsi que des roselières élevées.

Le très haut intérêt de cette vallée porte sur l'originalité de la cohabitation des pelouses sèches rares et des prairies hygrophiles* et mésophiles* en secteur inondable.

Des groupements de **végétaux aquatiques** se développent dans les "mortes" et les anses calmes de la rivière :

- les parvoroselières, groupements partiellement immergés, constitués de grands hélophytes* et d'espèces amphibies, au sein desquels on peut trouver des espèces telles que le Butome en ombelle, la Sagittaire, la Prêle des fleuves, etc.

- des formations végétales immergées, groupements à Potamot flottant, à Nénuphar ou à Hottonie des marais.

- enfin, des formations végétales flottantes (renoncles, nénuphars...), en superposition avec les milieux précédents.

En été et en automne, des groupements originaux de **végétation temporaire d'émersion** se développent avec la baisse du niveau de la rivière. On observe des formations de type pionnier avec la très rare Ache rampante et d'autres espèces très nitrophiles* qui se trouvent sur des substrats sablo-vaseux. Ces groupements fugaces traduisent le caractère vivant et constamment renouvelé de la vallée.

Les **bancs de graviers**, de sables et de galets présentent une végétation composite originale, en mosaïque, à caractère nitratophile* marqué. Ce sont des groupements originaux, particulièrement bien développés dans la vallée du Doubs et qui semblent peu présents dans les vallées voisines.

Une **végétation d'ourlets**, installée au voisinage des saulaies et en clairière, couvre de grandes surfaces. Elle est dominée par les orties, les ronces et diverses lianes, comme la Cuscuta d'Europe.

Cet éventail de milieux remarquables s'accompagne d'une **faune** très diversifiée et caractéristique des milieux aquatiques et humides.

En particulier, la richesse avifaunistique mérite d'être soulignée. Les bancs de graviers et les îles sont indispensables à certaines espèces comme l'Oedicnème criard, la Sterne pierregarin et le Petit Gravelot. Les berges abruptes rabotées régulièrement par la rivière sont colonisées par le Martin-pêcheur, le Guépier d'Europe et l'Hirondelle de rivage. La mobilité et l'érosion latérale sont des mécanismes naturels indispensables à leur maintien. Lorsqu'elles sont assez étendues, les roselières abritent les nids du **Héron pourpré** et du **Blongios nain**, espèces très rares en France. Les formations forestières (ripisylve*, saulaies...) sont appréciées par le Gorge-bleue à miroir, les pics, ainsi que divers rapaces nocturnes et diurnes, tels que le Busard cendré ou le Busard des roseaux. Enfin, les prairies humides abritent le **Râle des genêts**, espèce nichant dans certaines parcelles à hautes herbes, et donc particulièrement menacée par l'intensification de l'agriculture et la disparition des prairies.

L'inventaire entomologique a permis de mettre en évidence une grande variété de peuplements d'insectes, en particulier de libellules.

Quant aux poissons, ils trouvent dans ce secteur une grande diversité d'habitats. Une trentaine d'espèces sont présentes, ce qui en fait une des stations les plus riches de toute la France continentale. Parmi elles, certaines sont protégées au niveau européen, comme le Toxostome ou la Lamproie de Planer. Une autre espèce, la Bouvière, est un excellent indicateur de la qualité de l'eau, son cycle de reproduction nécessitant la présence d'un mollusque filtreur (ponte des œufs dans la moule). Le Blageon, petit poisson fréquentant les eaux courantes et pures, est aussi présent sur le site. La présence de l'Apron reste à confirmer. Ce petit poisson de fond, endémique* du bassin du Rhône, affectionne lui-aussi les eaux claires et oxygénées à fond de graviers.

Les batraciens sont également de bons indicateurs de la qualité écologique d'un milieu. 12 espèces, sur les 16 connues en Franche-Comté et en Bourgogne, ont été recensées dans ce secteur. La majorité est protégée au niveau national, voire européen, par exemple le Triton crêté.

Les mammifères sont eux-aussi bien représentés avec les Chauves-souris (Vespertilion de Daubenton, Vespertilion de Bechstein, etc.), et les rongeurs (Musaraigne aquatique, Musaraigne bicolore). La présence récente de la Loutre jusqu'au début des années 90 et celle du Castor d'Europe sur la partie Saône-et-Loire de la basse vallée du Doubs sont des données écologiques de première importance.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION A ATTEINDRE SUR LE SITE

L'ensemble de la basse vallée, franc-comtoise et bourguignonne, compte deux secteurs remarquables avec la *Réserve naturelle nationale de l'île du Girard* recouvrant 125 ha entre le Doubs actuel et le vieux Doubs, à la confluence Doubs-Loue-Clauge et un *arrêté préfectoral de protection de biotope* de 1400 ha entre Fretterans et Navilly, en Saône-et-Loire.

Le périmètre proposé au titre de la directive Habitats, Faune, Flore, et de la Directive oiseaux dans le département du Jura est en continuité en Saône et Loire avec un site pilote sur lequel a été expérimentée la démarche d'établissement des documents d'objectifs Natura 2000.

Sur ce site, l'accent devra être mis sur certaines mesures de gestion telles que :

- Maintenir ou rétablir la qualité des eaux de la rivière et des milieux aquatiques annexes, notamment en contrôlant les apports d'effluents d'origine domestiques, agricoles ou autres.
- Conserver les pelouses et les prairies alluviales
- Conserver la diversité structurale de l'ensemble pelouse-prairie-forêt alluviale.
- Assurer la préservation de l'avifaune
- Repérer et préserver du dérangement les secteurs de nidification de certaines espèces très sensibles, comme le Râle des genêts, le Blongios nain, etc.
- Préserver les ripisylves, avec maintien d'arbres morts ou vieillissants (abritant certains pics)
 - Informer et sensibiliser les élus et autres acteurs locaux



Bihoreau gris (photo R. Dumoulin)

GLOSSAIRE

Arrhénathéraie : groupement herbacé de plaine fauchée, dominée par une graminée, le Fromental (*Arrhenatherum elatius*).

Avifaune : désigne les oiseaux.

Characées : algues macroscopiques incrustantes formant des prairies au fond de l'eau.

Eutrophe : riche en éléments nutritifs et à forte activité biologique.

Dystrophe : se dit d'un milieu physique très déséquilibré au point de vue nutritif par excès ou manque important d'un élément minéral ou organique.

Hélophytes : désigne l'ensemble des végétaux de type roseaux, laïches, massettes ,etc.

Hydromorphe : qualifie un état plus ou moins engorgé du sol.

Hygrophile : se dit d'une plante ayant besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement.

Lit majeur : zone d'extension maximale d'un cours d'eau lors de fortes crues.

Mégaphorbiaie : formation végétale de hautes herbes installée sur des sols humides et riches.

Mésophile : qualificatif employé ici pour caractériser les conditions moyennes dans un gradient de sécheresse et d'humidité.

Nitratophile : se dit d'une espèce végétale qui recherche les stations riches en nitrates.

Nitrophile : se dit d'une espèce végétale qui recherche les stations riches en azote.

Oligotrophe : très pauvre en éléments nutritifs, très acide et ne permettant qu'une activité biologique réduite.

Oligo-mésotrophe : pauvre à « moyennement pauvre » (préfixe méso-) en éléments nutritifs, et ne permettant qu'une activité biologique réduite.

Planitiaire : de la plaine.

Ripisylve : forêt installée en bordure de cours d'eau et soumise à des inondations régulières.

Xérophile : se dit d'une plante vivant dans les milieux secs.



Héron pourpré

DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

Habitats naturels d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la directive habitats :

Cod e	Habitat annexe I	* : Habitat prioritaire
3130	Eaux oligotrophes* avec végétation à Littorelle ou végétation annuelle des rives exondées	
3140	Eaux oligo-mésotrophes* calcaires avec végétation benthique à characées*	
3150	Lacs eutrophes* naturels	
3160	Lacs dystrophes*	
3260	Rivières des étages planitiaire* à montagnard avec végétation à renoncule	
3270	Rivières avec berges vaseuses	
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	*sites d'orchidées remarquables
6410	Prairies à molinie sur calcaire et argile	
6430	Mégaphorbiaies* eutrophes*	
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	
91E0	Forêts alluviales résiduelles	*

Espèces animales et végétales inscrites à l'annexe II de la directive habitats :

Groupe	Nom français
Mammifères	Vespertilion de Bechstein
Amphibiens	Triton crêté
Poissons	Toxostome
Poissons	Lamproie de planer
Poissons	Blageon
Poissons	Bouvière
Poissons	Apron



Blageon

Espèces Oiseaux, justifiant la proposition du site comme Zone de Protection Spéciale

Espèces inscrites à l'annexe I de la Directive oiseaux		Autres espèces remarquables
Bihoreau gris	Martin pêcheur	Balbusard pêcheur
Blongios nain	Milan noir	Butor étoilé
Busard cendré	Pic cendré	Chevalier guignette
Busard des roseaux	Pic noir	Guêpier d'Europe
Busard Saint-Martin	Pie-grièche écorcheur	Petit Gravelot
Gorge-bleue à miroir	Râle des genêts	Pie-grièche à tête rousse
Héron pourpré	Sterne pierregarin	Rouge-queue à front blanc
Oedicnème criard		



Guêpier d'Europe (Photo Luc Terraz)